



Interpellation – conseil communal de novembre 2023

Les arrêts de bus à la demande pour les femmes quand il fait noir : Liège va-t-elle montrer l'exemple en Belgique ?

Le 26 octobre 2020, Monsieur le Bourgmestre, vous souteniez notre proposition d'arrêts de bus à la demande pour les femmes dès la nuit tombée et nous promettiez de faire le lien avec d'autres niveaux de pouvoir pour sa mise en oeuvre. Vous dressiez le même constat que nous : en permettant de réduire le trajet effectué dans le noir, la flexibilité entre deux arrêts officiels réduit le sentiment d'insécurité dans l'espace public.

De nombreuses études ont démontré que les femmes, en plus d'utiliser les transports en commun pour se rendre ou revenir du travail, les utilisent pour des activités domestiques ou de soins : faire les courses, conduire et rechercher des enfants, partir aider des aînés, puis revenir. Et cela concerne plus encore les femmes des milieux populaires qui n'ont pas d'autre alternative. Or, marcher dans la nuit est un facteur de stress important pour elles. Sans compter que ces dernières années, des quartiers sont aléatoirement privés d'éclairage public, parfois plusieurs jours d'affilée. Et que tout parcours dans Liège devient extrêmement périlleux à cause des chantiers mal sécurisés ou signalés. Il m'arrive parfois de ne plus savoir par où passer pour éviter les renforcements sombres, les dénivelés saisissants, la proximité immédiate des voitures.

Je vous rappelle que samedi, c'était la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et qu'hier se déroulait une manif à Bruxelles. Cette année, l'ONU a lancé une campagne intitulée « tous unis ! investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles » #pasd'excuse. D'autant moins d'excuse que la mesure des arrêts à la demande a été expérimentée puis mise en place avec succès par de nombreuses communes, de tailles diverses, à travers le monde : Paris, Lyon, Brest, Nantes, le Mans, Poitiers, Lille, Madrid, Istanbul, Uppsala, Toronto, Montréal, Vancouver, Sao Paulo, Bhopal, etc. Plus près de nous, Charleroi est en train de réfléchir à la question. Pas d'impact sur la régularité du service, mise en place en quelques jours, pas de coût supplémentaire pour l'opérateur : les retours d'expériences vont tous dans le même sens. Il n'y a pas à attendre davantage pour l'appliquer chez nous !

Mes questions sont les suivantes :

- Qu'avez-vous fait depuis l'automne 2020 en faveur de ce projet ?
- Qu'allez-vous entreprendre dès demain pour sa mise en oeuvre rapide et efficace ?

Céline Fassotte
conseillère communale PTB